

Procès Verbal du Conseil d'École du mardi 13 février 2018

Présents :

- Représentants de la Municipalité : Mme LAJOUX, M. COUTABLE.
- Représentants des parents d'élèves APE : Mmes MERLEN, LESAGE, BALLARD et DELESTRE.
- Equipe enseignante : Mmes TORTEREAU, SABAU, FOULONNEAU, TABUTEAU, DUPUET, LEBORGNE, ROUSSEAU, LARVOIR et M. MATHIEU.

Excusés :

- Enseignantes : Mmes GARANDEAU, VIGNOL.
- Maire : M. MICHAUD.
- IEN : Mme DELAFONT.
- APE : Mmes MABILEAU, MERY, M. DALIBERT et BOULAY.
- ALSH : M. BOUSSEAU.

1. Prévisions des effectifs pour la rentrée 2018/2019

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
39	35	33	42	38	187

Les effectifs sont stables malgré quelques départs prévus.

Les admissions des futurs élèves de CP se dérouleront à la mairie : du 26 février au 2 mars & du 12 mars au 13 avril et à l'école élémentaire des Varennes : du 6 au 13 avril. Un mot cartable sera donné aux familles après les vacances d'hiver.

2. Rythmes scolaires

Lors du conseil d'école extraordinaire du 23 janvier 2018, qui a réuni les 4 écoles de Veigné, il a été voté le retour à la semaine des 4 jours pour la rentrée 2018/2019. De plus, ce conseil a donné un avis favorable aux nouveaux horaires proposés à savoir 8h30/12h30 – 13h30/16h. Le conseil municipal a également voté favorablement à ces deux propositions. Un courrier a été envoyé au DASEN pour valider ces changements demandés. Réponse attendue fin mars/début avril.

L'APE a questionné la mairie concernant le transport scolaire et le périscolaire :

- Transport scolaire : en attente d'une réponse de la région ;
- Périscolaire : une réflexion est en cours concernant la facturation à la ½ heure. Ce type de facture pose problème au niveau de la CAF.

3. Calendrier scolaire

Le calendrier des vacances scolaires de l'académie Orléans-Tours a été modifié pour l'année scolaire 2017-2018. Désormais les vacances de printemps se dérouleront du mercredi 25 avril à la fin des cours au dimanche 13 mai 2018.

4. Sécurité

- A cause des intempéries, les deuxièmes exercices incendie et PPMS ont été reportés après les vacances.
- Pour information, il existe au sein de l'école :
 - Un Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP). Celui-ci est destiné aux enseignants et a pour but de recenser les risques professionnels.
 - Un Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST) dans lequel tous les usagers de l'école peuvent être amenés à apporter des remarques (hygiène, sécurité, santé ...).

5. Coopérative scolaire

Le solde est de 1 040 €. L'APE a versé 1 305,90 euros à l'école suite à l'action « Photos ». Une partie de cette somme a été répartie dans chaque classe (700 €). L'autre partie a été reversée pour les projets de classes transplantées (605,90 €).

L'APE a également fait un don de 550 € pour la sortie au château de Montbazou prévue le 3 juillet.